

ECOLE DE LA ROSELIERE : COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
DU MARDI 22 MARS 2022

• **Présents** :

- Enseignants : Mme COULON (CE2), Mme ROSSI (remplaçante), M. MAGNIN (CE1), Mme PERRARD (GS/CP), Mme PHILIPPE (CP/CE1), Mme SKORA (CM1/CM2), Mme ROSSEL (PS), Mme WEBER (MS), Mme BRICE (GS)
- Représentants des parents : Mme KOMMER, Mme MOREY, Mme. ROCHE, Mme HEMART, Mme DUSOIR, Mme BERNINI, Mme RAPHAT
- Maires ou représentants des municipalités : Mme BOUGAUD (mairie de Sécenans), Mme GRAEHLING (mairie de Crevans), Mme BELZ (mairie de Villers-sur-Saulnot), Mme GOUSSET (présidente du SIVU), M. WALZ (mairie de Granges-la-Ville), M. MATHEY (mairie de Chavanne),

• **Absents excusés** :

Mme WEBER (psychologue du RASED), Mme MOUTARLIER (CM1/CM2), Mme BERRARD (CE1), Mme CAPITAIN (parent d'élève)

I) Bilan des effectifs pour l'année 2021/2022.

• A ce jour 217 élèves sont inscrits à l'école.

• Répartition pour l'année :

PS: 24	MS : 25	GS : 22	GS/CP: 22	CP/CE1 :23	CE1 :
24	CE2: 27	CM1/CM2 : 25	CM1/CM2 : 25		

II) Prévisions des effectifs pour l'année scolaire 2022-2023

• Effectifs prévus par niveau à la rentrée 2022 :

PS: 17 (14 inscriptions effectives)	MS : 24	GS : 25	CP: 28	CE1: 26
CE2 : 37	CM1 : 27	CM2 : 28		

Soit un total de **212 élèves.**

III) Demande de travaux et de budget pour l'année en cours

• Concernant le matériel informatique :

- Pour l'année 2021, un appel à projet concernant le numérique a été lancé (afin de réduire la fracture numérique entre les territoires), L'équipe pédagogique et le SIVU ont travaillé ensemble afin de répondre favorablement à ce nouvel appel. En effet, l'état propose de subventionner à hauteur de 70% l'achat de matériel afin de permettre aux écoles de finir de s'équiper en numérique. Cela permettra de finir d'équiper l'école en vidéo-projecteurs (3 classes restent encore à équiper) et d'acheter une mallette contenant 10 tablettes (classes maternelles). Nous devons également investir dans l'achat de ressources numériques (logiciels, applications) pour un budget fixé à 20€ par élève (pour 2 ans). Le dossier a été déposé et a été accepté. Le devis de FSI d'un montant de 12 496€ devra être mis au budget du SIVU pour l'année 2022.

• Voici les différentes demandes concernant les travaux :

- réfection du couloir de l'étage et du bureau de la psychologue scolaire

→ travaux à prévoir au budget 2023

- achat de mobilier (tables, chaises et étagères) qui doit être changé dans différentes classes

→ priorité pour le budget 2022

- remplacement de certains volets de l'école (classe de Mme Coulon et de Mme Moutarlier)

→ travaux à prévoir au budget 2023

- Toutes les fenêtres qui s'ouvrent en oscillo-battant seront équipées en compas garantissant ainsi toute sécurité lors de l'ouverture et de la fermeture.

→ priorité pour le budget 2022

- Mise en place d'une barrière le long de l'herbe dans la cour des maternelles afin d'empêcher le passage des enfants : la barrière a été posée. Ne reste plus qu'à installer un portillon entre la classe de Mme Rossel et le cabanon.

- Changement de la clôture autour du terrain de sport : une grande partie de la clôture a été changée (partie qui donne sur l'extérieur). Il ne reste plus qu'à poser les barrières qui se trouvent du côté de l'école.

- Achat de draps pour la classe de PS. En effet, les draps actuels ont été achetés il y a plusieurs années et il faut donc les changer

→ budget 2022

- La partie du toit de l'école qui était tombée suite à des rafales de vent a été changée et réparée.

- une gouttière dans la cour de récréation des maternelles pose problème. En effet, elle est située à 5m de hauteur et lorsqu'il pleut, elle fait couler l'eau de toute sa hauteur, inondant ainsi une partie de la cour. Pendant les périodes froides, la cour se transforme en patinoire.

→ Une solution a été trouvée (mise en place de tuyaux en PVC afin de détourner l'eau au niveau du préau des maternelles).

- Les porte-manteaux de la classe de Mme Rossel ne pourront pas être modifiés car ils sont conditionnés par des normes et ne peuvent donc pas être rehaussés.

- Les différentes fuites (toit, toilettes...) ont été réparées.

- Le SIVU a prévu pour cette année l'achat de capteurs de CO2. Un budget d'environ 1000€ a été prévu (1 détecteur par classe).

- Les structures de jeux dans la cour des maternelles seront posées au printemps. Il est à signaler que la colle se situant sous les dalles déjà posées coule sur le macadam lorsqu'il pleut.

- Le boîtier de l'alarme incendie situé actuellement dans le bureau de la psychologue scolaire sera déplacé dans le bureau du directeur.

**Pour information, la hausse du prix des énergies impacte fortement le budget du SIVU.
C'est pourquoi nous devons prioriser certains travaux ou achats.**

- En 2021 le SIVU avait pour projet le réaménagement total de la rue d'Arcey (c'est la rue de l'école) afin de la sécuriser au maximum. En effet, il y a beaucoup de monde et de circulation dans cette rue au moment des entrées et des sorties de classe. La rue devrait être en sens unique, des chicanes pour les bus seront mises en place, le parking sera prolongé... Cela représente un budget qui oscille entre 150 000 et 200 000€.

→ Cela ne pourra pas être fait cette année. Par contre, suite à de nombreux problèmes de circulation, il a été demandé d'interdire l'arrêt des véhicules d'un côté de la chaussée.

→ En attendant, nous demandons à tous d'être vigilants aux abords de l'école.

IV) Prévisions des sorties scolaires

• 2020 et 2021 ont été des années vierges de toute sortie scolaire en raison du COVID. Nous comptons cette année renouer avec la tradition du voyage scolaire. Voici ce qui est prévu pour le moment :

- classes de PS/MS/GS : sortie à la Citadelle de Besançon le 5 mai

- classes de GS/CP : sortie à la ferme aventure le 13 juin

- classes de CP/CE1 et CE : sortie à Oricourt le 28 juin, au Haut Koenigsbourg et à la Volerie des Aigles le 1^{er} juillet.

- samedi 25 juin : fête de l'école

V) Questions diverses

• Problème lors de l'absence d'une ATSEM : Cette année, les collègues de maternelle ont été confrontées à l'absence des ATSEM et parfois de leurs remplaçantes. En raison du covid, la situation se montre compliquée cette période car il n'y avait personne pour effectuer les remplacements et ce sur une période de 15 jours. Le SIVU a mis tout en œuvre pour palier à ces absences. Le centre de gestion était dans l'incapacité d'assurer le remplacement. Les élus rappellent que même pour effectuer des remplacements, il faut que la personne signe un contrat, passe une visite médicale et soit disponible rapidement.

Les enseignants demandent s'il est possible d'embaucher une troisième ATSEM. Cela permettrait de palier aux absences et cela déchargerait également les autres ATSEM qui naviguent souvent entre plusieurs classes.

→ Il n'est pas possible dans le budget actuel de recruter une nouvelle personne.

• Problème de stationnement le long de la rue d'Arcey = voir réponse dans la partie budget et travaux.

• Les enseignants tiennent à faire remarquer que depuis quelques temps les mots transmis par les parents peuvent être « agressifs » dans la façon dont ils sont rédigés. Régulièrement, certains prennent la parole de l'enfant comme étant la vérité et ils s'empressent de se

plaindre. Or comme souvent, l'enfant donne sa vision des « choses » ou peut même déformer ce qui s'est passé. C'est pourquoi nous vous remercions de ne pas prendre les choses trop à cœur et de nous faire confiance dans la gestion des petits conflits ou autres qui peuvent se produire à l'école.

Le conseil n'ayant plus de questions, M. Magnin remercie tous les participants et la séance est levée.

Le directeur, président du conseil d'école.

M. MAGNIN